

# **CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2025**

## **Présents**

Mme Robert, M Frasconi, Mme Lachat, M Iber, représentants de parents d'élèves

M Marmet, adjoint aux affaires scolaires

Céline Theux coordinatrice enfance

M Dujardin, directeur

Mmes Vibert, Bettini et Raffin enseignantes

Mme Brun, ATSEM

## **Excusés :**

Mme Bochaton, maire

Marjorie Morsley directrice générale des services

Mme Debrouve inspectrice

Mme Betant

## **1-présentation des représentants de parents**

Ce sont les parents de Iris(PS), Eugénie(GS) et Justine(GS) qui représentent les parents ce soir.

## **2-les effectifs**

100 élèves.

Prévisions 2026-2027 → 110

Prévisions 2027-2028 → 120

## **3- Les projets 2025/2026**

Une visite du château de Montretiers a été réservée.

Les élèves de grande section bénéficieront de 6 séances de patinoires les lundis et jeudis du 1 au 19 décembre.

Nous participons au téléthon. Une vente de dossard et portes-clé est organisée.

Nous avons réservé la Jacobelle le 5 juin pour un petit spectacle de fin d'année.

## **4-intervention de la mairie**

Les travaux aux sanitaires sont presque achevés, seront encore installées quelques tablettes et les robinets seront révisés ainsi que la chaudière.

## **5-le point du périscolaire**

Voir la feuille annexe

## **6-présentation du site d'école**

Après présentation du site, les membres du conseil d'école votent sa mise en service.

## **6 questions diverses**

Pas de questions

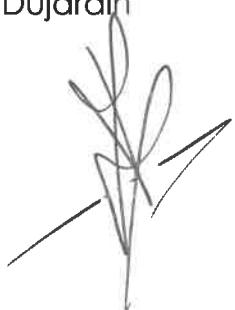
L'amicale des parents d'élèves qui organise des évènements à but lucratifs nous remercient de bien transmettre les informations.

Le prochain conseil est fixé au 27 mars 2026.

La séance est levée.

Le directeur

F . Dujardin



Représentant de parents



## Point Périscolaire :

### Rappel de notre organisation & présentation :

- **3 coordinatrices** pour gérer le service et les équipes et dont 2 Directrices de l'Accueil de Loisirs + 1 **Directrice Générale des Services** :
  - o Nancy ROVIRA : Référente Ecole élémentaire et périscolaire, projets CME/CMJ
  - o Solène SAPY : Référente et directrice des Mercredis et Vacances scolaires
  - o Céline THEUX BILLARD : Référente Ecole Maternelle & directrice Périscolaire
  - o Marjorie MORSLEY : Directrice Générale des Services et notamment le service des ATSEM
- L'équipe municipale d'animation et d'intervention auprès des enfants de maternelle :
  - o Nicolas, Josette, Maryline, Emilie, Estelle + Severine, Marie Pierre et Christelle + des agents de remplacements comme Léa
    - Nos agents sont amenés, , à intervenir, quotidiennement (matin + après-midi depuis septembre 2025), en soutien dans la classe de Monsieur Dujardin (GS) puis matin seulement depuis le 3 novembre. Les besoins étant concentrés sur ce créneau matinal.
- L'équipe du restaurant scolaire :
  - o 2 agents de restauration : Assina et Vanessa

Notre équipe est composée de professionnels de l'animation, de l'intervention auprès d'enfants de moins de 6 ans. Nos actions sont donc régies par une **réglementation spécifique et des intentions éducatives et pédagogiques réfléchies, concertées en équipe**. A ce titre, derrière chaque action que nous mettons en œuvre, il y a un sens, une finalité (motricité fine, concentration, estime de soi, vivre ensemble...)

Pour bénéficier des services du périscolaire, un **dossier d'inscription** est obligatoire. A ce jour, nous disposons sur l'école maternelle de 98 dossiers (89 inscrits pour la cantine et 75 inscrits pour la garderie). Le dossier est indispensable et garantit la sécurité des enfants accueillis.

**L'espace INOE** permet d'inscrire vos enfants aux services, de communiquer avec nous, de consulter les menus, les allergènes, le règlement intérieur, les tarifs, les délais d'inscription, d'annulation, les factures à titre informatif.

**NOUVEAUTE : Le paiement des factures** se fait via le Trésor Public – Service de Gestion Comptable. Eux seuls, sont vos interlocuteurs concernant le paiement de vos factures. En cas de soucis au niveau du contenu de la facture, c'est toujours à voir avec le service animation

Point de vigilance : En cas de deux non-paiements consécutifs ou répétés, nous bloquerons les inscriptions. La situation devra être régularisée pour avoir accès aux services de cantine et de garderie et un rendez-vous avec le Maire peut être nécessaire

Les tarifs de nos services comprennent le repas (pour le service de cantine) + l'encadrement de ce temps + les coûts liés à l'activité (eau, électricité, nettoyage, maintenance des bâtiments, alarme...)

### Réunion de coordination :

Chaque lundi matin, Monsieur DUJARDIN et Céline THEUX-BILLARD se rencontrent pour faire un point des besoins, attentes des institutions, des projets à venir, des projets à co-construire, des remplacements à prévoir... Il s'agit d'une réunion de coopération entre l'Ecole et la Mairie.

### Point protocoles :

En cas de chutes, bobos bénins, nous appelons les familles et informons de l'évènement. Nous sollicitons les familles pour venir chercher les enfants en cas de fièvre, maux de tête, vomissements...

En cas de situation + complexe voir grave, idem avec l'appui des pompiers/SAMU...

Le lien est systématiquement fait entre l'Ecole ⇔ Le Périscolaire

En cas de conflits, difficultés avec un enfant, nous pourrions être amenés à vous solliciter pour un RDV.

Nous restons à votre disposition si besoin, n'hésitez pas à nous solliciter : 06.43.22.22.88

#### **Données chiffrées du service PERISCOLAIRE Maternelle :**

##### **Statistiques de fréquentation du 01/09 au 17/10**

Accueil du matin : **16 enfants** en moyenne en septembre et en octobre

Temps de Cantine : **71 enfants** en moyenne en septembre et **74 enfants** en moyenne en octobre

Accueil du midi (gratuit de 11h45 à 12h15) : **1 enfant** en moyenne en septembre et **2 enfants** en octobre

Accueil du soir : **45 enfants** en moyenne en septembre de 16h30 à 17h30 & **20 enfants** en moyenne en septembre de 17h30 à 18h30 / **48 enfants** en moyenne en octobre de 16h30 à 17h30 et **24 enfants** en moyenne en octobre de 17h30 à 18h30